



Vendredi 27 mars 2015

---

## **Budget des universités : le gouvernement doit prendre ses responsabilités**

---

Le 1er trimestre 2015 s'achève, et les universités ainsi que la plupart des établissements sous tutelle du ministère de l'Education nationale de l'Enseignement supérieur et de la recherche ne connaissent toujours pas les moyens que va leur attribuer l'Etat pour cette année. C'est une situation totalement inédite et foncièrement inacceptable par les risques qu'elle fait encourir aux établissements.

Comment en effet, demander aux présidents et directeurs de piloter leurs établissements avec une telle incertitude ? Rappelons que les établissements publics dont nous parlons emploient au total plus de 200 000 personnes et forment chaque année plus d'1.5 millions d'étudiants. Ils ne peuvent admettre de voir leur action paralysée par une absence d'anticipation du gouvernement.

La CPU a dénoncé à de nombreuses reprises l'impasse budgétaire de 100 millions d'euros sur le budget 2015 des universités et la décision inepte qui consisterait à prélever ces sommes sur les fonds de roulement des universités et des écoles. Comme nous l'avons dit et répété, ces prélèvements handicaperaient durablement les capacités d'investissements des universités tant en ce qui concerne les rénovations que les mises en sécurité des bâtiments. Il n'est pas non plus envisageable que ces 100 millions soient financés par une sous notification du même montant. Cette baisse de financement ne pourrait pas être supportée par les établissements et conduirait automatiquement à fermer immédiatement et en cours d'année des cursus complets ou bien à pratiquer toute autre forme de baisse de l'activité.

Nous dénonçons par avance ces coupes budgétaires, quelles qu'en soient les modalités, car les étudiants en seront les premières victimes. Pourtant la jeunesse et l'avenir de notre pays sont une priorité affichée. Le gouvernement doit assumer ses responsabilités et ses engagements et donner rapidement aux établissements leur notification. Il est de son devoir d'annoncer ses choix sans tergiverser davantage et de mettre en cohérence sa politique et les priorités qu'il affiche.